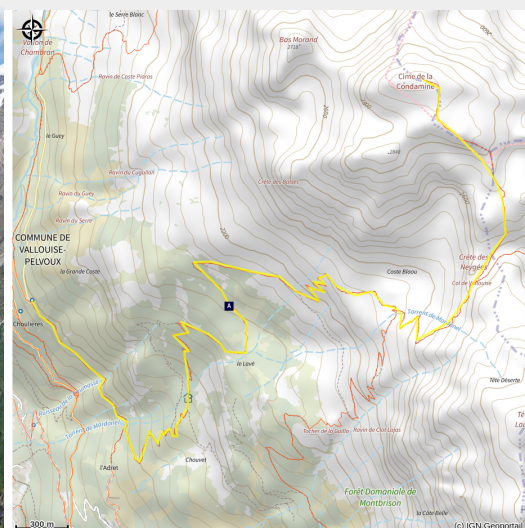


La Condamine - Randonnée - Vol (4h30 de marche)

Parc national des Ecrins



(Rogier Van Rijn)



Un parcours atypique alliant randonnée et parapente en plein cœur des Écrins !

Superbe montée à pied et très beau vol avec beaucoup de dénivelés. Du sommet, plusieurs orientations de décollage sont à envisager. Il est également possible de décoller dans l'alpage situé sous le col de Vallouise.

Infos pratiques

Pratique : Parapente

Orientation : ↘ SE, ↙ NO

Thèmes : Faune, Flore, Pastoralisme, Point de vue, Sommet

Description

Informations sur la randonnée :

Environ 7,8 km - 1 355 mètres de dénivelé positif - 4h30

Informations sur le vol :

Altitude du site : 2 900m

Orientation du décollage : N/O à S/O

Conditions de météo favorables au vol : régime de brise en début de matinée, pas de vent météo annoncé

Dénivelé en vol : 1 780 m

Lieu d'atterrissage : Vallouise

Accès :

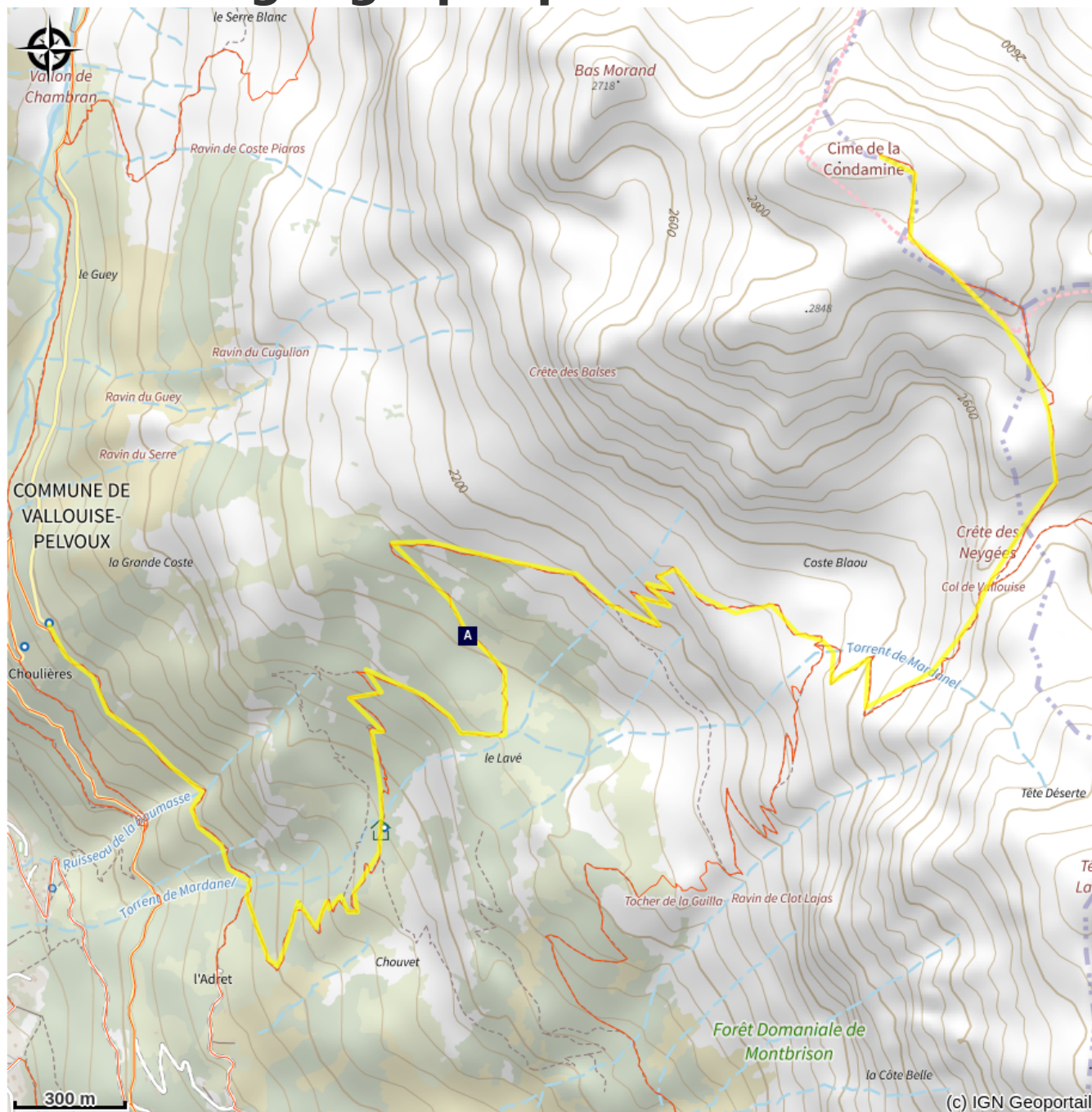
A Vallouise-Pelvoux, se diriger en direction du Pré de Madame Carle. Au hameau du Sarret, prendre à droite sur la route de l'Eychauda en direction des Choulières. Vous passerez le ravin de Mardanel et celui de la Baumasse, et peu après les maisons des Choulières, se garer dans une épingle à cheveux où se situe une table de pique-nique.








Attention, route en partie fermée en hiver ! Se renseigner sur les conditions d'accès en amont.








Randonnée :

1. A la dernière épingle, avant la ligne droite pour Chambran, garez-vous sur le parking des Choulières à 1550 m d'altitude.
2. Au niveau de la table de pique-nique, suivre le sentier en direction de la cabane de Chouvet, qui part d'abord à l'horizontale, puis s'élève en plusieurs lacets.
3. Passez devant l'ancienne cabane de Chouvet, puis poursuivez le sentier dans la forêt de conifères.
4. A l'intersection, prenez le sentier qui s'élève à droite en direction du Col de Vallouise. La progression se fait d'abord en sous-bois pour gagner ensuite un milieu minéral plus dégagé, avant d'atteindre un replat herbeux. De là, le sentier s'élève plein Est pour atteindre le col de Vallouise.
5. Au col, prendre sur la gauche le sentier menant au sommet de la Condamine. Deux passages délicats dans des escarpements sont à franchir pour ensuite rejoindre aisément le large dôme de la Cime de la Condamine à environ 2900 mètres d'altitude.

Situation géographique



-  Le monticole de roche (A)
-  La Cabane de Chouvet (C)
-  Le pouillot de Bonelli (E)
-  Le torrent de l'Eychauda (G)
-  ASA du Béal Neuf (I)
-  Les Choulières (K)
-  La Cime de la Condamine, série stratigraphique briançonnaise (M)

-  La bérardie laineuse (B)
-  Le prunier de Briançon (D)
-  Le tremble (F)
-  L'eau en montagne (H)
-  Le pouillot de Bonelli (J)
-  L'Adret (L)
-  Le Lagopède alpin (N)

Toutes les infos pratiques

i Les chiens de protection des troupeaux

En alpage, les chiens de protection sont là pour protéger les troupeaux des prédateurs (loups, etc.).

Lorsque je randonne, j'adapte mon comportement en contournant le troupeau et en marquant une pause pour que le chien m'identifie.

En savoir plus sur les gestes à adopter avec le dossier [Chiens de protection : un contexte et des gestes à adopter](#).

En cas de problème, racontez votre rencontre en répondant à cette [enquête](#).



! Recommandations

Se renseigner sur les conditions météorologiques avant de partir.

Lien du bulletin météo : <https://www.paysdesecrins.com/infos-pratiques-hiver/offices-de-tourisme-du-pays-des-ecrins/meteos>

En savoir plus sur la compréhension météorologique en parapente : https://www.ffp.asso.fr/wp-content/uploads/2013/03/Manuel_de_formation_parapente.pdf

Attention : Ces informations sont données à titre indicatif. Il est de votre responsabilité de vérifier le bulletin météo et les conditions de vol avant votre départ. Il est nécessaire d'avoir un niveau expérimenté afin de s'engager lors de conditions thermiques. L'Office de tourisme et le PNE ne pourront aucunement être portés responsable en cas d'accident. Il est également recommandé de faire appel à un professionnel, qui possède de fortes aptitudes techniques et de fortes connaissances du terrain.

Les professionnels du territoire :

Pollen Parapente : 06 28 05 69 75
<https://www.pollenparapente.com/infos-pratiques>

Esprit Parapente : 06 63 77 71 91
<https://www.esprit-parapente.com>

Coordonnées des secours : Secours Montagne : 04 92 22 22 22 ou 112

Rappel des recommandations majeures aux pilotes (issus du PNE) :

Ce message doit permettre au pilote de se comporter avec le maximum d'égards sans disposer de connaissances particulières. Le pilote qui tient compte des recommandations peut ainsi être sûr qu'il peut pratiquer son sport comme ami de la nature et sans mauvaise conscience.

1. S'en tenir aux places d'envol, itinéraires de vol et places d'atterrissage recommandés par les clubs et les écoles ; éviter les zones de tranquillité pour la faune, indiquées par les clubs, les écoles locales et les agents du Parc national des Ecrins.
2. Au-dessus de la limite des forêts, choisir son itinéraire de manière à survoler le plus haut possible le terrain à découvert.
3. Éviter les vastes zones non habitées, au-dessus de la limite des forêts.
4. Si le pilote aperçoit des animaux sauvages (par exemple des chamois ou des bouquetins), il dévie de sa trajectoire ou les survole aussi haut et tranquillement que possible.
5. Jusqu'à fin juillet, éviter de raser les rochers avec des nids d'aigles et s'éloigner d'eux s'ils manifestent de l'agressivité.

- *Respecter le travail des agriculteurs, exploitants et propriétaires*
- *Refermer toutes les clôtures*
- *Rapporter tous ses déchets*
- *Ne pas couper l'itinéraire à travers les prairies*

Équipement nécessaire :

- Aile
- Sellette
- Suspentes
- Commandes
- Accélérateur
- Radio, Variomètre, Altimètre, GPS
- Matériel de secours

En cas de doutes, s'adresser à des professionnels : moniteurs ou loueurs de matériels.

i Lieux de renseignement

Bureau d'Information Touristique de L'Argentière-La Bessée

23 Avenue de la République, 05120 L'Argentière-La Bessée

contact@paysdesecrins.com

Tel : +33(0)4 92 23 03 11

<https://www.paysdesecrins.com/>



Bureau d'Information Touristique de Puy Saint Vincent 1400

Les Alberts, 05290 Puy Saint Vincent 1400 m

contact@paysdesecrins.com

Tel : +33(0)4 92 23 35 80

<https://www.paysdesecrins.com/>



Bureau d'Information Touristique de Vallouise

Place de l'Eglise, 05340 Vallouise

contact@paysdesecrins.com

Tel : +33(0)4 92 23 36 12

<https://www.paysdesecrins.com/>



Maison du Parc de Vallouise

vallouise@ecrins-parcnational.fr

Tel : 04 92 23 58 08

<http://www.ecrins-parcnational.fr/>



Source



Pays des Ecrins

<https://www.paysdesecrins.com>

Sur votre chemin...



✿ Le monticole de roche (A)

En mai, un chant mélodieux s'échappe du sommet d'une falaise. C'est celui du Monticole de roche, bien nommé et merveilleux oiseau. Si la femelle est terne, couvaison oblige, le mâle arbore un dessous orange et une tête bleu gris. Migrateur transsaharien, il revient chaque année dans les montagnes du sud de l'Europe où il fréquente les versants rocheux et ensoleillés. Il n'est pas très commun et en déclin, ce qui le rend d'autant plus précieux !

Crédit photo : Pascal Saulay - Parc national des Écrins



✿ La bérardie laineuse (B)

La bérardie laineuse est une plante haute de 10 cm environ dont la tige est courte voire quasi-inexistante. Cette astéragée vivace se rencontre dans des éboulis calcaires et schisteux. Elle possède des feuilles nervées, ovales et cotonneuses qui sont recouvertes d'un réseau de poils doux. En son coeur se dresse un capitule de 4 à 7 cm aux fleurs jaune pâle.

Crédit photo : Cédric Dentan - Parc national des Écrins



📖 La Cabane de Chouvet (C)

Ce versant a été au fil des siècles fortement pâturé et a été complètement déboisé en raison des besoins en bois. Pour éviter l'érosion, il a fallu replanter des milliers d'arbres : mélèzes, pins sylvestres et pins noirs. La cabane a été édifée en 1935 pour abriter les ouvriers travaillant au service des Eaux et Forêts. C'est maintenant devenu une Forêt Domaniale.

Crédit photo : Marie-Geneviève Nicolas - Parc national des Écrins



✿ Le prunier de Briançon (D)

Non loin de la cabane de Chouvet, poussent de petits arbres couverts de fleurs blanches au printemps. Il s'agit du prunier de Briançon. Il donne plus tard des prunes dorées à saveur acerbe, portées par un pédoncule très court. Espèce endémique du sud-ouest des Alpes, il a été favorisé par l'homme car l'amande de son noyau donnait une huile très fine, nommée « huile de marmotte ».

Crédit photo : Bernard Nicollet - Parc national des Écrins



Le pouillot de Bonelli (E)

D'avril à juillet, un chant d'oiseau bien peu mélodieux, un trille court et sonore, retentit dans la forêt. C'est celui du pouillot de Bonelli, revenu de migration. C'est un oiseau au plumage assez terne, vert olive avec le ventre blanc. Bien pratique pour se dissimuler dans les branches mais beaucoup moins pour se faire remarquer par une femelle. Une seule solution : chanter fort !

Crédit photo : Mireille Coulon - Parc national des Écrins



Le tremble (F)

Le sentier traverse un petit bois de tremble. Cet arbre a un tronc lisse et verdâtre et des feuilles arrondies et crénelées prenant de magnifiques couleurs à l'automne. Le pétiole (la « queue ») des feuilles du tremble est aplati et tordu, aussi offre-t-il une prise au moindre souffle d'air, ce qui a pour effet de faire « trembler » le feuillage ! Il pousse dans les lieux au sol assez bien pourvu en eau.

Crédit photo : Mireille Coulon - Parc national des Écrins



Le torrent de l'Eychauda (G)

Le torrent de l'Eychauda n'est pas issu du lac de l'Eychauda situé à 2 514 m mais l'eau arrive du Dôme de Monêtier (3 400 m). Le torrent serait alimenté par plusieurs cours d'eau sous terre.

Crédit photo : Office de tourisme Pays des Écrins



L'eau en montagne (H)

Les canaux qui ont été mis en place permettent d'acheminer de l'eau jusqu'aux cultures depuis le Moyen-Âge. L'eau est déviée par les canaux : grâce à la gravité, l'eau coule à flanc de montagne. L'usage de l'eau est réglementé et pour tout prélèvement, le volume de l'eau est mesuré.

Crédit photo : Office de tourisme Pays des Écrins



🚰 ASA du Béal Neuf (I)

L'ASA (Association Syndicale Autorisée) du Béal Neuf a la propriété du canal. L'association gère, entretient, et aménage le canal porteur du Béal Neuf pour alimenter en eau l'ensemble du réseau des canaux d'irrigation.

Crédit photo : Office de tourisme Pays des Écrins



🐦 Le pouillot de Bonelli (J)

D'avril à juillet, un chant d'oiseau bien peu mélodieux, un trille court et sonore, retentit dans la forêt. C'est celui du pouillot de Bonelli, revenu de migration. C'est un oiseau au plumage assez terne, vert olive avec le ventre blanc. Bien pratique pour se dissimuler dans les branches mais beaucoup moins pour se faire remarquer par une femelle. Une seule solution : chanter fort !

Crédit photo : Mireille Coulon - Parc national des Écrins



🍷 Les Choulières (K)

Savez-vous planter les choux, comme dit la chanson... En tout cas, le nom Choulières indiquerait un lieu planté de choux et par extension un lieu où on cultivait des légumes. L'abandon de l'agriculture en montagne a modifié le paysage : les champs et les prairies de fauche servent maintenant de prés pour les ovins, dont les troupeaux sont de plus en plus gros.

Crédit photo : Office de tourisme du Pays des Écrins



📍 L'Adret (L)

Le lieu-dit se nomme l'Adret. L'adret, nommé dans certaines régions l'endroit, est le versant exposé au soleil, versant sud ou ouest. On l'oppose à l'ubac, également nommé envers. À l'adret, les cultures démarrent plus tôt, mûrissent plus vite, et les maisons se réchauffent plus vite aussi ! Aussi a-t-il été largement défriché. À l'envers, la forêt était maintenue pour l'utilisation du bois comme combustible ou matériaux.

Crédit photo : Office de tourisme du Pays des Écrins



La Cime de la Condamine, série stratigraphique briançonnaise (M)

La Cime de la Condamine (2940 m) est bien reconnaissable à son large sommet arrondi. Ce sommet est aussi appelé "la Rouya" en référence à la couleur rouille des escarpements rocheux du sommet bien visibles depuis Vallouise.

Témoignage de l'émergence du domaine briançonnais au cours du Jurassique inférieur, on y distingue la limite Crétacé-Tertiaire par un cordon de nodules ferrugineux.

Ces roches permettent de reconstituer l'histoire géologique alpine qui est celle d'une vaste plateforme continentale qui a vu un océan se développer, séparant Europe et Afrique avant de se refermer et disparaître.

Crédit photo : Quantin Blais © OTHV



Le Lagopède alpin (N)

Également appelé perdrix des neiges, cette espèce emblématique des Alpes peut revêtir 3 plumages différents au cours de l'année afin de rester camouflé au fil des saisons. Presque exclusivement végétarien, le lagopède vit entre 1800 et 3000 mètres d'altitude, à des températures allant jusqu'à -35 degrés. Cette espèce est principalement menacée par le développement des activités touristiques hivernales et la chasse abusive.

Crédit photo : Roland Clerc